

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfart, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

RÉDACTION
48, rue de la République, 48

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Le Choléra.
Une femme tuée par son mari.
Tamponnement de trains.
Les victimes du travail.

EN SAVOIE

C'est aujourd'hui que le président de la République part pour assister aux fêtes du centenaire de la réunion de la Savoie à la France.

Glorieux centenaire aussi celui-là : C'est celui de l'élan spontané par lequel les populations de la Savoie tendirent leurs bras enchaînés vers la République française et demandèrent à ceux qui venaient de conquérir leur liberté de les aider, eux aussi, à briser leurs lourdes chaînes.

La Savoie était, avait toujours été française par le sang et par le cœur. Elle est majestueusement échelonnée sur ce versant occidental des Alpes qui à tous les jours fait partie de la terre gauloise, elle parle la même langue que nous, elle aime, elle hait comme nous, — le seul hasard des asservissements monarchistes l'avait placée dans les domaines du roi de Piémont.

A Turin, d'ailleurs, on ne se souvenait d'elle que pour lui demander sa rude part des charges et des impôts, — quand Montesquieu, général des armées républicaines, apparut. Ce fut un délire d'enthousiasme et de folle joie. Enfin la Savoie devenait indépendante et redevenait française, et, quelques jours après, la Convention consacrait ainsi ce grand événement populaire :

La Convention.
Après avoir reconnu que le vœu libre et unanime du peuple souverain de la Savoie, émis dans les assemblées des communes, est de s'incorporer à la République française ;

Considérant que la nature, les rapports et les intérêts respectifs rendent cette réunion avantageuse aux deux peuples ;
Déclare qu'elle accepte la réunion proposée, et que dès ce moment la Savoie fait partie intégrante de la République française.

Tel est le grand anniversaire à l'égard duquel s'ajoute la présence de M. Carnot, qu'accompagnent M. Ribot, M. de Freycinet, M. Jules Roche — ceux, en un mot, qui représentent la France militaire, la France commerciale, la France diplomatique.

Mais il n'y a pas seulement dans l'événement de demain la glorieuse célébration d'une date mémorable. Il y a aussi — et cela par la volonté de nos alliés — une manifestation dont la portée va peut-être dépasser encore celle de Cronstadt et de Cherbourg.

Par ordre exprès de l'empereur de Russie, M. de Giers, le ministre d'Etat, et M. de Mohrenheim, l'ambassadeur de Russie à Paris, se sont rendus en Savoie saluer le président de la République française. Un autre délégué officiel de la Russie et un roi en villégiature s'y rendent également. — En l'absence d'un représentant officiel de l'Italie, ces démarches ne sont que plus éloquentes. Elles confirment et répètent plus hautement encore ce qui s'est dit à Cronstadt ou plutôt ce qu'on a dit après Cronstadt : L'alliance franco-russe est plus que jamais le contrepoids européen de la triple alliance.

Par une démarche inattendue, mais sans doute aussi mûrie que celle qui tout à coup a changé la face politique

de l'Europe, le Czar envoie ses représentants sur un territoire dont la perte, on le sait, est une des mortifications profondes du roi Humbert, et dont le retour à l'Italie entraînerait dans les plans de la triple — tout comme le retour de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

Impossible de dire plus nettement à celui qui, — sous prétexte de formalités d'étiquette n'envoie pas un aide de camp saluer le président de la République passant à quelques kilomètres de la frontière, — impossible de lui dire mieux que le temps des châteaux en Espagne, ou si vous préférez, — des châteaux en Savoie est fini et bien fini. La Savoie est française, française par la race, par le cœur, par les traités et par la communion du sang versé sur les champs de batailles ; — notre allié veut l'affirmer lui aussi, — nous sommes heureux de le voir élever la voix pour une aussi juste cause.

Des esprits chagrins s'efforcent de mettre la démocratie en défiance contre l'union de deux peuples — l'un républicain, l'autre soumis au pouvoir d'un empereur. Est-ce que l'intérêt politique qui préside à cette alliance ne la justifie pas — et au-delà ? Est-ce que le régime gouvernemental russe est en cause dans ce rapprochement si logique ? A nous en applaudir abdicquons-nous une seule de nos idées, un seul de nos principes ? En résulte-t-il pour nous une seule des conséquences fâcheuses au point de vue de nos affaires personnelles ?

Dès lors, ne serions-nous pas de mauvais citoyens si nous protestons contre l'initiative de ce souverain qui a compris qu'avec notre République, il trouvait le seul contrepoids assez puissant pour tenir en respect cette effroyable machine de guerre qui s'appelle la triple alliance ?

Il agit dans son intérêt, c'est possible, mais puisque cet intérêt est aussi le nôtre, nous n'avons qu'à nous servir de lui comme il se sert de nous.

Grâce à la Russie — c'est à dire grâce à l'homme qui commande à la Russie, notre relèvement international vient de suivre notre réorganisation nationale. Nous ne sommes plus seulement respectés, nous sommes redoutés, — et la paix n'en est que plus assurée : — mauvais citoyen qui s'en sentirait offensé ou humilié.

Aussi, est-ce avec un sentiment de joie et d'orgueil que nous saluons, nous aussi, les envoyés du czar venant affirmer, sur la terre de Savoie la solidité du contrat national qui nous lie à jamais à nos frères des Alpes ; — et nous sommes d'autant plus joyeux que nous savons fort bien quel sera l'effet produit « ailleurs » par le nouvel avertissement donné par l'alliance franco-russe à la triple alliance.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

Il faut que la cause des mineurs de Carmaux soit cent fois juste pour ne pas être compromise par l'appui que trois députés boulangistes, d'ailleurs complètement étrangers à la région, ont cru devoir lui apporter par leur présence et par leurs discours.

Au moins deux d'entre eux ont-ils eu le bon esprit de rendre hommage aux efforts de M. Dupuy-Dutemps, leur collègue du Tarn, pour amener une solution conforme aux légitimes revendications des grévistes.

Mais le troisième, M. Gabriel, est un farouche qui ne pactise pas avec l'impar-

tialité. La classe ouvrière lui appartient en propre, à lui, Gabriel.

Lui seul, en sa qualité de député de Nancy, a le droit de s'intéresser aux mineurs de Carmaux. Quant à M. Dupuy-Dutemps, député de la circonscription où est situé Carmaux, la sympathie qu'il leur témoigne ne peut être qu'intéressée. La théorie est nouvelle à coup sûr ; et il ne faut rien moins que l'aplomb dont sont pourvus les boulangistes, et M. Gabriel, plus richement que n'importe lequel d'entre eux, pour oser signifier à un député, au nom de nous ne savons quel monopole, défense de prendre en mains la cause de ses électeurs.

Si originale qu'elle soit néanmoins, nous ne conseillons pas à M. Gabriel de la porter à la tribune, s'il ne veut pas s'exposer à voir ses auditeurs de Carmaux faire des comparaisons fâcheuses pour lui entre le crédit que la Chambre est disposée à accorder à sa parole, et celui dont jouit près d'elle M. Dupuy-Dutemps.

La majorité républicaine du Palais-Bourbon sait encore faire la différence entre un fantôme qui éprouve le besoin de promener du Nord au Midi ses grotesques et vaines fanfaronnades, et un député consciencieux qui consacre un réel talent à la défense des intérêts démocratiques, et qui est heureux dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, de ne pas le séparer de ceux des électeurs dont il est le représentant.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 2 septembre.

Aussitôt après le renvoi des réservistes et le départ de la classe 1888, l'autorité militaire va avoir à s'occuper de l'formation des cinquante-quatre régiments mixtes qui n'ont pas encore été réunis jusqu'à ce jour.

Les réservistes des 4 bataillons de ces régiments rejoindront leurs corps le 26 septembre et seront sous les drapeaux jusqu'au 23 octobre. Les hommes de l'armée territoriale qui font partie des 1^{er} et 2^{es} bataillons n'arriveront que le 10 et seront libérés le 23 octobre.

Ces régiments resteront en général dans leurs centres de formation. Ils seront d'abord exercés au maniement du fusil de 1886 qui n'était pas encore en service au moment de la présence dans l'armée active des hommes appelés cette année puis à des exercices de tir, de service en campagne, d'embarquement en chemin de fer, à des marches d'entraînement. Enfin, ces troupes exercées dans les environs de leurs garnisons, une marche-manœuvre d'une durée de quarante-huit heures qui les obligera à cantonner pendant une nuit.

Voici, pour chaque corps d'armée, à l'exception des 5^e, 6^e et 17^e corps, dont les régiments mixtes prennent part aux grandes manœuvres, les unités convoquées pour la première fois :

1^{er} corps : 327^e Valenciennes, 284^e Avesnes, 273^e Béthune, 315^e Dunkerque.
2^e corps : 287^e Saint-Quentin, 272^e Amiens.
3^e corps : 228^e Evreux, 319^e Lisieux, 274^e Rouen, 320^e le Havre.
4^e corps : 330^e Mayenne, 317^e le Mans, 302^e Chartres, 304^e Argentan.
5^e corps : 306^e Chaumont, 333^e Belley.
6^e corps : 237^e Dijon, 334^e Mâcon, 255^e Bourges, 218^e Nevers.
7^e corps : 238^e Le Blanc, 286^e Tours, 277^e Chole.
8^e corps : 271^e Saint-Brieuc, 270^e Vitré, 247^e Saint-Malo, 336^e Saint-Lô.
9^e corps : 264^e Amiens, 337^e Fontenay-le-Comte, 318^e Quimper, 262^e Lorient.
10^e corps : 338^e Magnac-Laval, 220^e Tulle, 307^e Angoulême, 303^e Bergerac.
11^e corps : 236^e Le Puy, 288^e Saint-Etienne.
12^e corps : 424^e Bourgoin, 297^e Chambéry, 275^e Romans, 208^e Gr. Danterque.
13^e corps : 312^e Antibes, 291^e Ajaccio, 258^e Avignon, 209^e Pont-Saint-Espirit.
14^e corps : 332^e Montpellier, 281^e Rodez, 360^e Perpignan, 314^e Albi.
15^e corps : 333^e La Rochelle, 344^e Bordeaux, 249^e Bayonne, 253^e Tarbes.

— En temps de guerre, au point de vue de reconnaissances à faire, la photographie n'est que rarement pratique, les photographes étant intimement liés aux opérations militaires ; mais, si, à terre, la photographie ne peut rendre de services, il n'en est plus de même en ballon.

Il résulte des dernières expériences faites au camp de Chalons qu'un ballon captif, pour ne courir aucun danger, doit se tenir à cinq ou six kilomètres des batteries ennemies, et, qu'à l'aide d'un certain objectif, dont la description nous paraît inopportune, on pourrait obtenir des photographies à une distance de douze à quinze kilomètres.

Actuellement, les vues prises ont été obtenues à sept kilomètres et sont d'un effet très satisfaisant.

Informations Politiques

Paris, 2 septembre.

NOTRE ESCADRE À GÈNES

Les ministres ont définitivement arrêté le texte de l'allocution que le vice-amiral Rieuher adressera au roi d'Italie lors de la revue de Gènes.

Il a été décidé que nos marins ne communiqueraient pas avec la terre.

A FONTAINEBLEAU

Fontainebleau, 2 septembre.

M. Carnot a reçu ce matin le général Lant, commandant de la division mixte du 5^e corps d'armée, qui va aux grandes manœuvres dans la Vienne, et le colonel Marceval.

Dans son voyage de demain, le président sera accompagné du général Borius, du colonel Chamoin, du capitaine de vaisseau Jauréguiberry et du commandant Pinot.

LE VOYAGE DE M. DE FREYCINET

M. de Freycinet est parti ce matin à 9 heures pour Aix-les-Bains. Il se rendra à Chambéry, où il assistera à la revue avec le président de la République.

Le ministre de la guerre retournera ensuite à Aix-les-Bains, d'où il ira directement à Montmorillon pour assister aux manœuvres.

LA COLONISATION EN ALGÉRIE

Le gouvernement général de l'Algérie tendra, dès le mois d'octobre, un nouvel essai de colonisation. Trente mille hectares environ de bonne terre seront mis en vente avec de grandes facilités de paiement qui permettront aux acquéreurs de traverser, sans recourir usuraire, la première période de la colonisation.

UN CANON MONSTRE

Lorient, 2 septembre.

On a débarqué hier à Carvane un canon dont la longueur est de quarante mètres quatre-vingts, et le calibre de trente-quatre centimètres. L'immense engin, dont le poids dépasse 77,000 kilos, sort des fonderies Ruellé et va être soumis à des expériences au polygone de la marine, à Gavres. On compte que son boulet, qui pèse plus de quatre cents kilos, percera, à trois kilomètres, les plaques de blindage de cinquante-cinq centimètres de cuirassés. Il faudra, pour chaque coup, environ deux cents kilos de poudre.

POUR LE DAHOMEY

Brest, 2 septembre.

Une dépêche ministérielle arrivée ici demande l'envoi de 350 soldats d'infanterie de marine au Dahomey. La date du départ sera fixée au 20 septembre.

VŒU D'UN CONSEIL GÉNÉRAL

Angoulême, 2 septembre.

Le conseil général vient d'émettre le vœu que le Parlement ne laisse faire ni ne ratifie aucun traité ou convention consentant à l'abaissement des droits au-dessous du tarif minimum incorporé à la loi du 7 décembre 1891.

LE TRAITÉ RUSSO-ALLEMAND

Arrêt dans les négociations. — L'opposition de M. Wychnegradsky. — Un mot de l'empereur.

Saint-Petersbourg, 2 septembre.

Les négociations pour la conclusion d'un traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne, dont il est plus que jamais question dans la presse allemande, n'ont fait jusqu'ici aucun pas en avant. Les négociations rencontrent une vive opposition de la part

du ministre des finances, M. Wychnegradsky.

On assure qu'après avoir pris connaissance d'un rapport de M. Toerner, gérant du ministère, qui soumettait au ministre un résumé historique de la marche des négociations, M. Wychnegradsky s'est rendu chez l'empereur pour lui exposer son opinion sur ce sujet.

M. Wychnegradsky a expliqué au czar qu'il serait onéreux pour la Russie de sacrifier les avantages du système actuel pour les profits fictifs et douteux que lui promettent les Allemands. « Laissons à l'Autriche, dit-il, tous les avantages de puissance privilégiée en Allemagne et emparons-nous de ses anciens débouchés. L'Autriche ne saurait alimenter de ses céréales toute l'Allemagne, et en portant ses produits vers l'Allemagne, elle nous laisserait l'Italie et l'Angleterre. »

— Au fond — ajouta-t-il — ce n'est pas la Russie qui a besoin de l'Allemagne, mais cette dernière ne saurait se passer de nous.

Le czar a approuvé les idées de son ministre et lui dit en conclusion :

— Je vois avec plaisir que vous n'oubliez pas la phrase favorite de notre inoubliable Katkoff : *Timeo Germanos et dona ferentes*.

Je vous garantis l'authenticité des mots.

LES PRIX DE VERTU

Paris, 2 septembre.

Des oublis fâcheux ayant été signalés depuis quelques années à l'Académie française en ce qui concerne les prix et médailles qu'elle décerne, chaque année, pour récompenser les actes de vertu, une instruction nouvelle a été transmise aux préfets, qui devront la notifier aux sous-préfets et maires de leur département.

Les demandes seront adressées à la préfecture au plus tard dans la première quinzaine de décembre.

Elles devront être accompagnées d'un mémoire très détaillé des actes méritoires accomplis, signés des voisins et des notables du pays et soumis au maire pour légalisation des signatures.

Tout dossier sera ensuite transmis au sous-préfet, qui réunira les informations nécessaires pour attester l'exactitude des faits mentionnés et qui aura la charge de le faire parvenir directement au préfet.

MILLIARDS PERDUS

Berlin, 2 septembre.

On vient de publier une statistique qui est le procès même de la constitution de l'empire allemand, de la continuation des hostilités au lendemain des événements de Sedan, alors que la Prusse était sollicitée de consentir à un traité de paix.

Depuis la constitution de l'empire, c'est-à-dire plus justement depuis le premier budget impérial allemand, l'Allemagne a dépensé onze milliards de marks, soit en francs treize milliards 750 millions.

A sa constitution, l'empire n'avait pas une seule dette, mais une encaisse de près de six milliards de francs, sous forme de contribution de guerre que la France vaincue lui payait.

Or, en 1875, les six milliards étaient non seulement dépensés, mais une première dette de 120 millions de marks était inscrite au grand livre. Cinq ans plus tard, en 1880, cette dette s'élevait à 337 millions et demi de marks ; à l'heure qu'il est, elle dépasse un milliard 500 millions, soit en francs un milliard 875 millions.

Ce n'est pas tout, car il n'est là question que de la dette de l'empire. Les Etats confédérés la leur ; la Prusse seule en a une de six milliards et demi de marks, soit huit milliards 425 millions de francs. Les autres Etats viennent ensuite à proportion.

Maintenant, si vous voulez avoir une idée complète de la prospérité dans le même empire, la statistique officielle et-après vous édifier. Elle concerne les facilités suivies de saisies du domaine industriel et agricole dans le royaume de Saxe exclusivement :

En 1871, le nombre des saisies faillites est insignifiant. En 1887, il s'élève à 748 ; en 1891, au 31 décembre, il était de 1,437.

Avant peu, l'Allemagne n'aura rien à envier à son alliée et sœur l'Italie.

CHRONIQUE MILITAIRE

L'âme de l'armée. — Principes organiques qui l'animent. — Le rôle du sous-officier. — Les lois sur le rengagement. — Piétière de cadres. — Moyens de dégauchement. — Violation de la loi sur les emplois civils.

On a dit et redit : « Les sous-officiers sont l'âme de l'armée ! » Cette parole, qui semble faire abstraction du rôle des officiers pour donner de la vie à la troupe, a besoin d'être expliquée. Par la nature de leur recrutement (Saint-Cyr et Polytechnique), par le triage des élèves de Saint-Maixent, Saumur, Versailles et Vincennes, par leur vie privée largement séparée de celle de la troupe, les officiers ont, des devoirs militaires, une idée exclusive qui n'est pas, qui ne peut être celle du soldat. Celui-ci accomplit un devoir obligatoire qui gêne plus ou moins sa carrière civile et, tout en se soumettant patriotiquement aux charges de cette obligation qu'il sait nécessaire, ses aspirations vont vers un but : la libération du service militaire !

Au contraire, l'officier sert son pays volontairement ; il est militaire par goût et ne désire qu'une chose : continuer une carrière qui est son avenir.

Partant de points de vue différents, l'idée que se font l'un et l'autre du devoir militaire risquerait fort de ne se rencontrer jamais, si un élément intermédiaire n'était là pour relier ces principes divergents : cet élément, c'est le cadre des sous-officiers ! En contact constant avec les officiers d'un côté et avec la troupe de l'autre, les idées premières du sous-officier se modifient par le poids de la responsabilité et s'affinent sous l'impression des conseils journaliers de ses chefs ; mais cette évolution ne s'opère que peu à peu et il n'en reste pas moins, dans l'esprit du sous-officier, l'empreinte indélébile des sensations de ses débuts dans le rang.

Cet état physiologique rend le sous-officier plus sensible aux aspirations du soldat ; placé très près de leur source, il les reçoit sans atténuation ; il les comprend souvent mieux que le soldat lui-même et s'il se fait, vis-à-vis des officiers, le porte-parole de ses humeurs, il les présente, avec la mesure que lui dicte son expérience, en solution la cause et en prépare, au besoin, la solution.

De leur côté, les sous-officiers s'adressent d'abord à leurs sous-officiers pour faire passer dans les rangs de la troupe le courant d'opinion, de vues, de résolutions et d'action dont il est nécessaire, à un moment donné, d'animer le soldat. Ainsi préparé, le terrain est fertile en résultats, soit que l'officier ait — après l'action directe du sous-officier — à agir comme agent impulsif, soit comme modérateur. En un mot, c'est par les sous-officiers qu'on anime le soldat ; c'est par le sous-officier que le soldat fait connaître ses sentiments.

Au milieu des armées modernes, le rôle du sous-officier a grandi, parce qu'avec le grossissement des effectifs, l'action directe des officiers s'affaiblirait, si elle n'avait pas des points d'appui dans le rang. Autrefois, on disait : « Les officiers et la troupe ». Aujourd'hui, on dit : « Les officiers, les sous-officiers et la troupe ».

Cette reconnaissance, quasi-officielle, de cet échelon intermédiaire a pu passer inaperçue aux yeux du vulgaire, mais il est du devoir de tous ceux qui parlent à la foule de faire connaître ce nouvel état de notre armée nationale ; il est utile de faire comprendre qu'au-dessous des officiers — qui représentent le devoir militaire dans sa plus haute personification — se trouve un autre élément, sorti entièrement du rang des humbles, qui personnifie les aspirations du peuple-soldat et contribue dans la plus large mesure à leur élévation vers les régions où elles finissent par s'identifier avec celles de ceux qui ont la mission sacrée de préparer la défense de la Patrie !

Depuis quinze ans, on a tout fait pour doter l'armée d'un cadre solide de sous-offi-

— Et si j'échoue, nous ne nous reverrons plus ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Pourquoi donc ? Toujours de grands mots ridicules... Si, si, nous continuerons à être amis comme par le passé.

Mais mari et femme, jamais. Mon devoir est d'assurer d'abord l'avenir de mes enfants, avant... avant de me mettre en devoir de les faire, ma belle...

Elle partit, la mort dans l'âme, tandis que lui riait d'avoir trouvé cette défaite qui cachait les honteux calculs de son âme basse et vile.

Philippe de Roquebrune était, en effet, un jouisseur dans toute sa puissance.

Rien ne pouvait le corriger.

Il lui fallait de l'argent à tout prix ; il lui en fallait pour ces nuits de baccarat passées dans les grands tripots, alors que les émotions de la porte et du gain vous affolent ; pour les heures plus douces écoulées auprès des plus belles, des plus capiteuses pécheresses du monde ; pour les jours de grand-prix, où Paris tout entier avait les yeux sur lui, et avec des regards d'admiration voyait ses équipages, ses chevaux ; où autour de lui, se chuchotaient ces mots accompagnés de tant de coups d'œil d'envie :

— C'est le duc de Roquebrune, vous savez bien, le plus beau, le plus riche de tous nos jeunes gens à la mode.

Ces triomphes, ces jouissances et ces satisfactions, Philippe eût tout mis sous les pieds.

A suivre

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
3 Septembre

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

PREMIÈRE PARTIE

LE MYSTÈRE DE L'OMBRE

Les glaces dont les murs étaient couverts lui renvoyaient son image mince et élégante. Par les sabords ouverts on voyait les grandes vagues voyageuses, longues et souples, à peine frissonnantes dans leurs molles ondulations.

La marquise frappa ses petites mains l'une contre l'autre.

— Quel bon air, dit-elle. Que je vais être heureuse ici, Horace, seule avec vous entre ciel et terre.

— Bien vrai ?

— Bien vrai. Au lieu d'aller en Amérique, faisons le tour du monde, voulez-vous ?

— Vos ordres me sont sacrés, marquise, en avant !

Et ils partirent, elle heureuse de ce mouvement, de ces contrées inconnues

qu'elle allait voir, comme on l'est à vingt ans. Lui, ravi, extasié, ne pensant qu'à une chose : seul, loin de tout, il allait être avec son trésor.

A Paris, les événements ne tardèrent pas à prendre pour la vicomtesse de Mondragon une meilleure tournure que celui-ci ne l'avait espéré.

Il y avait dix-huit mois que M. de Cyprien était marié et il n'avait pas d'enfants.

On pouvait croire qu'il n'en aurait jamais.

Des renseignements sûrs avaient mis Philippe de Roquebrune au courant non seulement des moindres faits et gestes du marquis jusqu'à son départ pour l'Amérique, mais aussi de tous ses actes antérieurs.

C'est ainsi qu'il avait appris qu'Horace avait payé les dettes de M. de Bram et réparé son château de Mauvezin. Mais cette générosité que la Gasconne tout entière avait qualifiée de royale, ne lui avait guère coûté que trois cent cinquante ou quatre cent mille francs. Or, cet argent avait certainement été trouvé dans les économies formidables que réalisait le marquis chaque année ; car depuis son héritage, avec cinq cent mille francs de rente très avérés, il n'en dépensait pas cinquante mille tous les ans.

A part cela, il n'avait fait aucune donation à sa femme, ni rien reconnu par contrat de mariage.

Donc, il y avait toutes sortes de probabilités pour que Claire restât la seule héritière du marquis ; car celui-ci, soupçonneux et jaloux ainsi qu'il l'était, se garderait bien d'enrichir sa femme dans

la crainte qu'avec sa fortune, elle trouvât le bonheur, après sa mort, dans un second mariage.

ciers. Les lois de 1878 et 1881 n'avaient pas produit les résultats qu'on attendait, et bien que l'on fût parvenu à la nécessité de réduire le temps de service obligatoire pour augmenter le nombre des combattants militaires instruits, on différait toujours la résolution de cette grave question, parce qu'on même temps s'en posait une autre : « Comment ferons-nous nos cadres de sous-officiers ? »

Survint la loi du 18 mars 1889 sur le rengagement des sous-officiers. Son succès fut immédiat ; le recrutement de ces sous-officiers indispensables était assuré, et, le 15 juillet suivant, la nouvelle loi sur la durée du service — en discussion au Parlement depuis plusieurs années — était votée avec la certitude que nos nombreux contingents seraient bien encadrés. Il est arrivé même ce qu'on n'avait pas prévu : la pléthore des demandes de rengagement !... Par nécessité budgétaire — et aussi pour avoir dans la réserve et la territoriale des cadres suffisants — on avait dû limiter le nombre des rengagements avec prime aux deux tiers de l'effectif des sous-officiers. En deux ans, ce chiffre a été atteint et même dépassé, et l'on a dû, il y a six mois, instituer des rengagements sans prime pour pouvoir conserver dans l'armée active les meilleurs sous-officiers et surtout ceux qui travaillent pour devenir officiers. De ces rengagements sans prime, on a dû encore limiter le nombre — 1,000 pour 1892 — et tous les corps sont unanimes à regretter que cette limitation oblige — ce qui paraît inconcevable — de très bons sous-officiers à quitter l'armée malgré eux.

D'où provient cette situation exceptionnelle ? De ce que, depuis trois ans, le nombre des rengagements a été considérable et que ces jeunes rengagés détiennent les places pour de nombreuses années. L'écoulement naturel de ces éléments ne commencera à se produire que dans trois ou quatre ans d'ici, et jusqu'alors il faut s'attendre à voir s'accumuler les plaintes du « *de là de là que je m'y mette* ». Il y aurait bien un moyen de remédier en partie à l'état actuel ; ce serait de donner aux lois qui assurent un emploi civil aux sous-officiers de dix ans de service et au-delà l'application la plus large possible. Mais là, comme en beaucoup d'autres choses, les bonnes intentions du législateur sont arrêtées par une inertie opposante qui, à l'état latent pendant de nombreuses années, a fini par éclater aux yeux de tous ceux qui s'occupent de cette question : on dit tout haut que tous les ministères — même ceux de la guerre et de la marine — n'accordent pas, de beaucoup, le nombre de places que les lois réservent annuellement aux sous-officiers rengagés. On dit aussi que dans les différentes administrations de l'Etat, on éloigne les candidats militaires par les exigences des examens afin de caser les nombreux surnuméraires civils qui pullulent sur les roches de cuir. Si tous les journaux militaires signalaient — avec chiffres en main — ces agissements qui ne sont, en somme, que des violations de lois existantes et un abus de braves gens condamnés — par métier — au silence, il faut bien croire qu'il y a quelque chose de vrai. On dit que les ministères de la guerre et de la marine ne sont pas armés pour obliger leurs collègues à exécuter ces contrats passés avec les sous-officiers !... Mais il nous semble que la loi est faite pour tous et qu'il ne devrait pas être nécessaire de la rappeler aux ministères !... Nous espérons que M. Burdeau — si le parlementarisme lui prête vite ministérielle — aura à cœur de donner à ses collègues l'exemple de la soumission aux lois...

LE CONGRÈS OUVRIER DE MARSEILLE

La commission exécutive du cinquième congrès national des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France qui doit se tenir du 19 au 23 septembre à Marseille, adresse l'appel suivant aux travailleurs de France :

« Nous avons l'honneur de vous rappeler que le cinquième congrès national des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France s'ouvrira à Marseille le 19 septembre et se terminera le 23 du même mois.

« Vos camarades de Marseille comptent que vous leur ferez au moins votre adhésion morale à ces assises du travail, qui auront une haute importance, tant au point de vue national qu'au point de vue international.

« N'oubliez pas, camarades de travail, que notre isolement et le désintéressement des questions qui nous concernent, font notre faiblesse et sont toujours la cause de l'ajournement de nos légitimes revendications ; que le sommeil des hommes sur leurs droits les mène à l'esclavage.

« Nous comprenons sur vous tous une responsabilité que vous ne pouvez pas vous enlever, dans cette puissante poussée ouvrière qui se produit actuellement sur tous les points de l'Europe. Organisés en parti du travail les déshérités peuvent tout, tandis que s'ils continuent à désertir la maison syndicale ils s'exposent à se voir enlever le dernier morceau de pain, si péniblement gagné.

« C'est pénétrée de ces idées et imbue de ces sentiments de solidarité et de justice que la commission exécutive du cinquième congrès national fait un chaleureux appel à tous ses frères de travail de France, à qui elle donne rendez-vous à Marseille pour le 19 septembre.

« Les syndicats sont informés que la commission exécutive a pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre le moins coûteux possible le séjour des délégués à Marseille.

« La commission d'organisation du congrès fait un chaleureux appel auprès de ses collègues de travail pour l'aider à subvenir aux frais que nécessitera la tenue du cinquième congrès national.

« Les avis et renseignements doivent être adressés au citoyen Jean Coulet, conseiller municipal, secrétaire délégué à la correspondance générale du Congrès, 11, rue de la Paix, Marseille.

« Les fonds doivent être adressés au citoyen Pierre Pinatel, 92, rue Nau, Marseille.

LA CHOLÉRA

Paris, 2 septembre.

Une notable amélioration s'est produite hier dans la santé publique. A l'hôtel Dieu, un décès foudroyant, celui d'un maçon qui est mort à son arrivée.

A la Pitié, le décès d'un ouvrier du port, venu du quartier de la Gare, et deux entrées.

A Saint-Louis, pas de décès, une seule entrée : une femme.

A Tenon, trois entrées.

LA FRONTIÈRE

Lunéville, 2 septembre.

Ce matin a commencé le service du poste sanitaire établi à Avricourt contre le choléra.

Le gouvernement français va faire apposer demain, dans les gares frontières, des affiches en allemand, en anglais et en français, avisant les voyageurs qu'ils ont à se soumettre à toutes les mesures prescrites pour la désinfection de leurs bagages.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 2 septembre.

L'épidémie cholérique conserve à Berlin et à Charlottenbourg un caractère sporadique. Quatre cas, dont un mortel, sont signalés pour hier.

Beaucoup de personnes qui avaient été internées comme suspectes à l'hôpital Moabit ont été renvoyées, n'ayant pas présenté des symptômes suspects. Néanmoins, toutes les mesures ont été prises pour que l'hôpital Moabit dispose pour demain de huit lits, dans le cas où l'épidémie ferait des progrès rapides.

Le docteur Koch a déclaré à plusieurs reprises que les mesures prophylactiques prises à Berlin ne laissent rien à désirer.

La situation paraît meilleure à Hambourg. Le nombre des cholériques reçus dans les hôpitaux a diminué. Il en est de même à Altona. Cependant l'opinion publique est difficile à rassurer. Le parti pris avec lequel, au début de l'épidémie, on a cherché à cacher la gravité de la situation, fait que maintenant les Hambourgeois n'ajoutent plus foi aux statistiques officielles.

Le commerce est absolument nul ; la Bourse est déserte ; les gens riches continuent à quitter la ville, mais beaucoup ont dû revenir, ayant été repoussés de partout.

Le journaliste Mirsch, un solide gaillard, critique théâtral des *Hamburger Nachrichten*, a été enlevé en quelques heures.

Une autre victime est le compositeur Berthold Gobel.

Les théâtres et les cirques continuent à faire relâche.

Les journaux de Berlin et de la province sont remplis de lettres donnant des détails à faire frémir sur l'aspect des hôpitaux de Hambourg, le jour où l'épidémie a atteint son maximum d'intensité.

Londres, 2 septembre.

D'après des télégrammes reçus par le *Standard*, le choléra diminue à Hambourg, mais il augmente à Moscou, à cause du retour des chœurs.

On ne signale, pour hier, aucun nouveau cas de choléra en Angleterre.

Berlin, 2 septembre.

D'après le *Bulletin officiel* concernant le choléra, il y a eu le 1^{er} septembre, à Hambourg, 626 cas et 116 décès ; à Altona, 27 cas et 3 décès ; à Kiel, 4 cas et 3 décès ; à Wilhelmshurg, 16 cas et 3 décès.

Il y a eu, en outre, quelques cas ou décès notifiés avec retard jusqu'au 1^{er} septembre inclusivement.

EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 2 septembre.

Il y a eu hier, à Saint-Petersbourg, 144 cas de choléra et 54 décès.

EN SUISSE

Berne, 2 septembre.

Le Conseil fédéral vient d'ordonner la mise en vigueur immédiate des prescriptions arrêtées le 15 août relativement au choléra. Ces mesures sont applicables aux compagnies de chemins de fer, aux bateaux des lacs Léman et de Constance. La surveillance sanitaire sera exercée à toutes les stations de la frontière et dans les ports des deux lacs. La fumigation des bagages n'aura pas lieu.

EN AUTRICHE

Vienne, 2 septembre.

A la séance du conseil municipal d'hier, le bourgmestre a déclaré que les mesures les plus complètes étaient prises pour combattre le choléra.

Il a protesté contre la création d'une commission impériale sanitaire, attendu, a-t-il dit, que jusqu'à présent, on n'a pas constaté l'extension de l'épidémie au territoire de l'empire.

AUX ÉTATS-UNIS

Washington, 2 septembre.

La direction des postes a donné des instructions pour que les lettres provenant des points où sévit le choléra soient désinfectées à leur arrivée en Amérique.

LE CONGRÈS OUVRIER DE MARSEILLE

La commission exécutive du cinquième congrès national des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France qui doit se tenir du 19 au 23 septembre à Marseille, adresse l'appel suivant aux travailleurs de France :

« Nous avons l'honneur de vous rappeler que le cinquième congrès national des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France s'ouvrira à Marseille le 19 septembre et se terminera le 23 du même mois.

« Vos camarades de Marseille comptent que vous leur ferez au moins votre adhésion morale à ces assises du travail, qui auront une haute importance, tant au point de vue national qu'au point de vue international.

« N'oubliez pas, camarades de travail, que notre isolement et le désintéressement des questions qui nous concernent, font notre faiblesse et sont toujours la cause de l'ajournement de nos légitimes revendications ; que le sommeil des hommes sur leurs droits les mène à l'esclavage.

« Nous comprenons sur vous tous une responsabilité que vous ne pouvez pas vous enlever, dans cette puissante poussée ouvrière qui se produit actuellement sur tous les points de l'Europe. Organisés en parti du travail les déshérités peuvent tout, tandis que s'ils continuent à désertir la maison syndicale ils s'exposent à se voir enlever le dernier morceau de pain, si péniblement gagné.

« C'est pénétrée de ces idées et imbue de ces sentiments de solidarité et de justice que la commission exécutive du cinquième congrès national fait un chaleureux appel à tous ses frères de travail de France, à qui elle donne rendez-vous à Marseille pour le 19 septembre.

« Les syndicats sont informés que la commission exécutive a pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre le moins coûteux possible le séjour des délégués à Marseille.

« La commission d'organisation du congrès fait un chaleureux appel auprès de ses collègues de travail pour l'aider à subvenir aux frais que nécessitera la tenue du cinquième congrès national.

« Les avis et renseignements doivent être adressés au citoyen Jean Coulet, conseiller municipal, secrétaire délégué à la correspondance générale du Congrès, 11, rue de la Paix, Marseille.

« Les fonds doivent être adressés au citoyen Pierre Pinatel, 92, rue Nau, Marseille.

Règlement du Congrès

Le Congrès sera ouvert le lundi 19 septembre et clos le vendredi 23 du même mois.

Tous les délégués devront être arrivés le 19 septembre au matin pour faire valider leurs pouvoirs et être répartis dans les commissions.

Tout syndicat ou groupe corporatif aura droit à deux membres au plus, qu'il pourra choisir, soit dans son sein, soit parmi les membres syndiqués de Marseille ou d'ailleurs.

Tout délégué devra être porteur d'un mandat en règle, au timbre de son syndicat ou groupe.

Tout délégué pourra représenter plusieurs syndicats ou groupes, mais il n'aura droit qu'à une voix dans les résolutions.

Ordre du jour :

Des fédérations corporatives des deux sexes nationales et internationales.

Le Congrès international ouvrier de 1893.

La manifestation du 1^{er} mai 1893 et ses corollaires.

LA HERMIE DU DOCTEUR KOCH

Les journaux racontent que le docteur Koch, le célèbre professeur allemand, était venu à Paris il y a une quinzaine de jours. Il se promenait avenue de l'Opéra, lorsqu'une hermie dont il est atteint, s'étranglant, lui causa une atroce souffrance et lui fit oublier qu'il était sur la voie publique.

Le docteur Koch se débattait et rajusta son appareil. Mais, au même moment, il se vit appréhender par des gardiens de la paix qui le conduisirent au poste. Là il déclina son nom et s'excusa. Sur l'ordre du préfet de police il fut remis en liberté.

UN ACCIDENT EN SEINE

Un terrible accident s'est produit, hier, en Seine, près du pont National, vers huit heures du soir. Une péniche qui manœuvrait pour s'arrêter a été heurtée par un bateau-mouche. Une dame qui se trouvait à bord de la péniche a été renversée et est tombée à l'eau. Son enfant qui se trouvait à ses côtés est tombé aussi. Des personnes, témoins de l'accident, se jetèrent à l'eau, mais l'enfant seul a pu être sauvé.

Le cadavre de la mère a été repêché après une heure de recherches. La malheureuse n'était âgée que de 23 ans.

UN CURÉ GALANT

Amiens, 2 septembre.

M. Boudin, curé de Beaucourt-en-Santerre, petite commune de l'arrondissement de Montdidier, vient de disparaître subitement en même temps qu'une jeune et jolie fille, sœur d'un vicar d'environs.

Le matin même, M. Boudin avait célébré la messe et donné la communion à plusieurs dévotement. Avant de se rendre à l'église, il s'était revêtu d'habits civils sur lesquels il avait passé la soutane. Sa messe achevée, il prit la fuite, accompagné de la jeune fille, laquelle est dans une position intéressante.

Le couple a filé en Angleterre.

Cette affaire cause grand bruit dans l'arrondissement de Montdidier.

UNE FEMME TUÉE PAR SON MARI

Pontoise, 2 septembre.

Dans l'après-midi d'hier, un cultivateur d'Auvers-sur-Oise, Frédéric Persiat, sortait de chez lui et parcourait la localité en appelant au secours !

« Ma femme a été assassinée », criait-il.

Un de ses ouvriers, Alfred Carré, retourna avec lui dans la maison du crime, où un spectacle horrible frappa ses regards.

Mme Persiat gisait inanimée dans sa chambre ; le sang, qui s'était échappé avec abondance de plusieurs blessures, rougissait le parquet.

L'assassin avait dû s'acharner sur sa victime avec une brutalité inouïe, car la malheureuse avait la poitrine et la tête littéralement bûchées.

Abandonnée dans un coin se trouvait une serpe ensanglantée, l'instrument de mort. Carré et Persiat relevèrent le cadavre, l'installèrent sur un lit, puis coururent prévenir la gendarmerie de Mery-sur-Fise.

Ce matin, le Parquet de Pontoise s'est transporté à Auvers pour ouvrir une enquête.

De graves soupçons ont pesé tout de suite sur le mari, qui vivait en très mauvaise intelligence avec sa femme.

Les voisins ont déclaré que des querelles violentes éclataient très souvent dans le ménage ; depuis deux mois même, ils étaient comme étrangers l'un vis-à-vis de l'autre.

L'opinion publique était plutôt du côté de la femme, considérée comme honnête et travailleuse, que du côté du mari, ivrogne et brutal.

Persiat, mis en présence du cadavre de la malheureuse, s'est montré très ému ; mais quand le procureur de la République lui a dit quels graves soupçons pesaient sur lui, il a protesté avec énergie.

Pourtant, quelques heures après, à l'issue d'un long interrogatoire qu'il a eu à subir sur l'emploi de son temps pendant l'après-midi d'hier, il s'est troublé et, finalement, est entré dans la voie des aveux.

Comme on insistait pour obtenir le récit détaillé de son crime :

« Ne m'en demandez pas davantage, a-t-il déclaré, qu'il vous suffise de savoir que je l'ai tuée. Je suis un misérable ! »

Frédéric Persiat est âgé de soixante-huit ans, sa femme était âgée de cinquante-neuf ans.

Cet assassinat a produit la plus vive émotion dans la petite commune d'Auvers-sur-Oise.

TAMPONNEMENT DE TRAINS

TROIS BLESSÉS

La Roche-sur-Yon, 2 septembre.

Le train de voyageurs n° 379, allant aux Sables-d'Olonne a été tamponné par un train de marchandises, à 1,500 mètres de la Roche-sur-Yon.

Un wagon de 3^e classe a été brisé, beaucoup de voyageurs ont été contusionnés, trois seulement ont reçu des blessures sérieuses et ont été transportés à Laroche ; ce sont :

M^{me} Rosentiel venant de Royan ; blessure grave à l'œil gauche.

M. Rosentiel à l'arcade sourcillière coupée.

Un autre voyageur a eu des contusions à la figure et se plaint de douleurs internes.

La machine du train de marchandises n'a eu que des avaries insignifiantes.

Départements

RHÔNE

Villefranche. — Conseil municipal. — Le conseil municipal de Villefranche s'est réuni hier, sous la présidence de M. Laurent, adjoint. Il a pris les décisions suivantes :

Création d'une chaire de rhétorique au collège.

Vote de ressources pour l'expropriation de la rue du Ciel.

Nomination de deux délégués pour la révision des listes des commerçants patentés.

Acceptation du cahier des charges en vue du renouvellement de la ferme de l'octroi.

Avis favorable sur le legs Blondeau à l'hospice ; cession de terrain par l'hospice pour l'agrandissement de la place du Palais.

Avis favorable sur plusieurs demandes de réserves en vue d'être dispensés de leur période d'exercices.

— *Suicide*. — Le sieur Antoine Chevalard, âgé de 72 ans, rentier à Rims, s'est suicidé en se jetant dans un étang, soit sur le territoire de cette localité.

Depuis quelques semaines le malheureux qui était atteint d'une affection incurable avait en différentes fois, manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

Le corps a été inhumé par les soins de la famille.

faire procéder à l'établissement des lignes électriques du réseau téléphonique de Tarare.

Un tracé de ces lignes, indiquant les propriétés privées où il sera placé des supports ou conduits, restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 8 septembre, déposé à la mairie de la commune de Tarare où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

L'Arbresle. — Union chorale des Travailleurs de l'Arbresle. — Cette société fera, dimanche 4 septembre, une sortie à Neuville-sur-Saône. Départ de l'Arbresle, hôtel Chapet, à sept heures et demie du matin ; banquet à deux heures, hôtel du Lion d'Or, à Neuville ; retour par le train de huit heures quarante du soir.

Givors. — Une arrestation. — Notre police municipale continue à débarrasser le pays des malfaiteurs. En effet, aujourd'hui M. Paradis, garde champêtre, a arrêté la nommée Marie Salignat, 56 ans, née à Moulins (Allier), qu'il a trouvée rentrant à Givors chargée de fruits, dont elle n'a pu expliquer la provenance.

Cette femme, qui exerce la profession de rempailleuse de chaises, avait la réputation de vivre du produit de ses rapines.

Beaujeu. — Disparition. — Le nommé Jean-Marie Lafond, âgé de six ans et demi, a disparu de chez ses parents habitant Lantignieu. Au moment de son départ, dimanche 30 août, il était ainsi vêtu : pantalon de coton rayé, chapeau de paille blanc, gilet à manches, chaussé de brodequins. C'est dans un accès de fièvre chaude qu'il est parti. Les personnes pouvant en donner des nouvelles sont priées d'en faire part à la mairie de Lantignieu.

St-Maurice-sur-Dargoire. — Comice agricole. — Nous recevons la lettre suivante : « A propos du comice agricole de Mornant, dont vous donnez le compte rendu dans votre numéro d'aujourd'hui, veuillez, je vous prie, accorder les honneurs de l'insertion à la remarque suivante que je n'ai pas été le seul à faire. »

D'où vient que, deux ou trois républicains exceptés, on n'aperçoit sur l'estrade que des hommes connus par leurs opinions réactionnaires ?

C'était à croire que tout l'état-major du parti clérical de la région s'y était donné rendez-vous.

On y voyait, entre autres, à la stupéfaction générale, deux prêtres ornés des insignes de membres du comice !

Qu'avaient-ils à faire dans cette galère ? Était-ce pour bûcher les médailles obtenues par les lauréats ? Mystère.

D'autre part, serait-ce vrai que les cléricaux rejetés par le corps électoral essayaient d'accaparer à eux seuls la direction des comices agricoles dans le but, facile à deviner, de gagner à leur cause les électeurs ruraux ?

Dans ce cas, il ne serait pas trop tôt de les démasquer.

Pour terminer, laissez-moi ajouter que la commune de Mornant, en particulier, a encore bien du chemin à faire pour obtenir la place qu'elle devrait occuper, au point de vue politique dans notre canton.

Un de vos lecteurs assidue, membre républicain du Comice de Mornant, Fleury Font.

AIN

Tenay. — Incendie. — Hier matin, à six heures, un incendie s'est déclaré dans une cave où M. Barnabé, serrurier, entrepose le charbon nécessaire à ses forges.

Le feu, en un instant, avait pris de grandes proportions, grâce au dévouement de MM. Mulation, capitaine, Pascal, lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers. Deux heures de travail ont suffi pour éteindre cet incendie.

Nous n'aurions garde d'oublier les gendarmes et leur commandant, le maréchal des logis qui se sont dévoués.

Les pertes, qui ne sont pas considérables, sont couvertes par une assurance.

LOIRE

Roanne. — Société de natation et de sauvetage. — Cette société célébrera sa fête demain dimanche à Courant.

Voici le programme de la fête :

À 9 heures du matin : Réception à la gare des délégations des sociétés de Lyon, Saint-Etienne, Nancy, Dijon, Chalons-sur-Saône, etc., vin d'honneur au grand café Rozer.

À 10 heures : Distribution des récompenses dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence d'honneur de M. Puy-maire de Roanne, et avec le gracieux concours de la fanfare de Roanne.

À 2 heures : Défilé en musique. Itinéraire : rue St-Etienne, rue du Collège, place St-Etienne, rue St-Etienne, rue du Collège, rue des Bourrasières, rue de la Sous-Préfecture, rue Beaulieu, promenade Papulle, rue de la Côte, rue Nationale, place de la Loire.

À 3 heures, grande fête nautique en amont du barrage de la Loire.

À 6 heures, grand banquet à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Loretz, lieutenant-colonel du 98^e.

Pendant la durée de la fête nautique, la musique de la société se fera entendre.

La société invite à ce sujet toutes les personnes titulaires de la médaille de sauvetage à se joindre à elle.

Avis. — MM. les cordonniers de Roanne et du Coteau sont priés de se réunir lundi 5 courant, à 8 heures du soir, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour. — Organisation de la fête.

DROME

Valence. — Passage de troupes. — Aujourd'hui, le 8^e et le 1^{er} chasseurs à cheval étaient de passage ; ils étaient commandés par les généraux de Ligneris, général de division, et Farny, général de brigade.

Ils étaient composés de 1,220 hommes, de 1,310 chevaux et de 110 télégraphistes.

L'état sanitaire est excellent.

— *Bagarre au Théâtre-Fantaisie.* — Hier soir, un nommé Charras, étant en état d'ivresse, voulait pénétrer au théâtre malgré la défense du directeur.

Une bagarre s'en suivit.

La police ne venant pas, on dut aller chercher la gendarmerie qui mit fin à cette scène et dressa procès-verbal.

— *Incendie à Livron.* — Une maison appartenant à M. Eugène Batard, employé de chemin de fer, a été la proie des flammes, avant hier soir.

Les pertes, évaluées à environ 5,000 francs sont couvertes par une assurance.

Romans. — Nos compatriotes. — M. Edmond Bozonnet, qui avait brillamment conquis l'année dernière le grade de gradé en droit, devant la faculté de Grenoble, a été reçu cette année capitaine supérieur de la même faculté.

Nos félicitations à notre ami Bozonnet pour ce nouveau succès.

— *Banquet du Jacquemart.* — Rappelons que c'est demain dimanche qu'aura lieu, à Châtillon-Saint-Jean, le grand banquet annuel du journal *Jacquemart*.

Ce banquet réunira, cette année, plus de cent cinquante convives.

— *Société mutuelle.* — La société de secours mutuels des galochiers et cloueurs de Romans et de Bourg-de-Péage célébrera sa fête annuelle le dimanche 4 septembre, par un tour de ville et un grand banquet qui aura lieu au café du XIX^e Siècle, cours Bonnevau.

LA VITRIOLEUSE D'AVIGNON

Avignon, 2 septembre.

La dame Vèran, l'héroïne du drame au vitriol dont nous

4° — Le numérotage des maisons particulières pour faciliter la recherche des renseignements.
5° Les gratifications complètes des fournitures scolaires aux élèves des écoles communales.
6° Augmentation des budgets de l'assistance publique et réorganisation des services de l'hygiène et du bureau de bienfaisance sur des bases plus équitables et exemptes de tout favoritisme.
Voilà, chers citoyens, électeurs et camarades, quelques-unes des questions que nous nous proposons d'étudier et de mener à bien si vous nous maintenez votre confiance.
Nous n'avons pas à vous exposer de nouveau nos principes au point de vue politique : Vous les connaissez depuis longtemps. Vous nous trouvez toujours au premier rang pour faire triompher les légitimes revendications des travailleurs et des républicains convaincus lesquels n'admettrons jamais les alliances scandaleuses qui leur sont présentées sous le titre trompeur de « Candidats de la concentration républicaine ».

Citoyens, aux urnes ! pas d'abstentions ! Vive la République démocratique et sociale !

Les candidats du Parti ouvrier.
MM. Claude Bouzu, maire ; Dumas-Dépière, restaurateur ; Joseph Duroussat adjoint ; J.-L. Garrel, cafetier ; Pierre Girin, conseiller sortant ; Félix Lachize, député ; Antonin Fessy, conseiller sortant ; Claude Demond, horticulteur ; P. Chazotte, adjoint, conseiller d'arrondissement ; Victor Kogin, serrurier ; Boscasse-Plasse, conseiller sortant ; A. Burnichon, boucher ; E. Déchavanne, conseiller sortant ; Claude Janet, boulanger ; J.-O. Lapasse, conseiller sortant ; Antoine Dubuis, conseiller sortant ; Champalle-Pontanne, jardinier ; Michel Goujat, conseiller sortant ; M. Chabas, marchand de journaux ; J.-M. Fournier, conseiller sortant ; Antonin Buffin, conseiller sortant ; Joanny Buisson, conseiller sortant ; Joseph Chignier, conseiller sortant.

Lyon

NOS ECHOS

Le temps. — Observations du journal, 2 septembre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 763° — Température : 22° — Direction du vent : S.-O. — Maximum de température dans les 24 heures : 24° — Minimum de température dans les 24 heures : 14°

Situation générale. — Le maximum a passé sur la Scandinavie et le baromètre est remonté sur toute la France ; mais la baisse signalée hier vers les Iles-Britanniques s'est rapidement propagée dans nos régions. La température reste normale et le temps est généralement beau en France.

Dernière heure. — La baisse barométrique s'accentue en France ; elle atteint 6° sur la mer du Nord, ainsi qu'à Boulogne, Brest, Biarritz. Pression à Dunkerque, 760.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Vent variable, température normale, assez beau.

Le programme pour le concours d'admission aux écoles nationales d'horlogerie de Cluses et de Besançon est déposé à la préfecture du Rhône et à la sous-préfecture de Villefranche.

Les inscriptions seront reçues à Lyon (1^{re} division, 3 bureaux), jusqu'au 20 septembre terme de rigueur.

A l'occasion des fêtes qui auront lieu à Paris, le 22 septembre, pour célébrer le centenaire de la proclamation de la République, la compagnie P.-L.-M. mettra à la disposition du public, des trains de plaisir pour Paris, dans les mêmes conditions de prix que ceux qu'elle a l'habitude de mettre en marche pour les fêtes du 14 Juillet.

Les dates et horaires de ces trains seront portés ultérieurement à la connaissance du public par voie d'affiche.

On sait avec quelle faveur ont été accueillies les nouvelles cigarettes que la régie a mises en circulation sous le nom de cigarettes de la Havane. Elles étaient excellentes, il y a deux mois, rondes et potelées, débordantes d'un bon tabac qui laissait une odeur agréable. Au bout de trois jours on n'en trouvait plus dans aucun bureau. Aujourd'hui, tout est changé : il n'y a plus de tabac dans les cigarettes mises en vente ; on ne fume plus que du papier, mais aussi on trouve des paquets de cigarettes dans tous les bureaux.

Pour apprendre aux chiens à rapporter : Comment peut-on apprendre à son chien à rapporter ?

Il suffit d'un vieux portemonnaie et de quelques croûtes de gruyère. Vous introduisez devant un chien une croûte de fromage dans le récipient, vous lui ouvrez la bouche et vous y placez le portemonnaie ; puis retirant l'objet vous ouvrez le fermoir en répétant le mot « apporte » et vous abandonnez à l'élève le délicieux fromage.

Il prend goût à l'opération. Alors vous faites suivre en lui tenant d'une main la guêule légèrement fermée. C'est déjà mieux.

Ensuite, vous jetez à terre le portemonnaie ; il le prend, le lèche, le reprend ; ça suffit ; vous le lui prenez de la gueule et lui donnez sa récompense, ainsi que de bonnes paroles. La suite est facile à deviner. Maître Médor réfléchit que le fromage est bon. Lorsque vous lui jetez la bourse, il la rapporte pour avoir le fromage : il sait rapporter.

Où, car après deux ou trois leçons encore, vous commencez par remplacer le fromage par d'aimables compliments et des caresses. Enfin, vous en arrivez à substituer au portemonnaie un objet ou gribier quelconque. Le n'ai pas encore rencontré un seul chien réfractaire à ce traitement, de quelque âge qu'il soit, et tous les chiens dressés par ce système n'en respectent pas moins le gribier.

LES VICTIMES DU TRAVAIL

Terrible accident. — Un mort. — Un blessé

Un terrible accident qui a coûté la vie à un brave ouvrier et a blessé très grièvement un second, s'est produit hier matin à la Guillaudière.

Des ouvriers maçons faisant partie d'une équipe placés sous la direction de M. Duché, entrepreneur, travaillaient maintenant à la construction d'une maison élevée à l'angle du cours de la Liberté et de la rue de Bonnel.

Hier matin, à 8 heures, plusieurs d'entre eux se trouvaient au second étage, occupés à monter à l'étage supérieur des caisses de mortier. Pour effectuer plus commodément et plus rapidement ce travail, ils se servaient, comme cela se fait habituellement, d'une chèvre au moyen de laquelle ils hissaient le mortier dans les caisses connues sous le nom de « bayard ».

Un moment, un d'eux, au lieu de tirer progressivement la corde à laquelle était attachée le bayard, donna de si fortes secousses que le centre de gravité de l'échelle fut déplacé.

La lourde charpente, qui pèse près de 200 kilos, pendant son point d'appui, s'abattit avec fracas et renversa deux des travailleurs qui restèrent pris sous son poids.

Le premier moment d'émotion passé, les ouvriers non atteints s'empresèrent de secourir et de relever leurs camarades.

Un d'eux, Jules Pignon, âgé de 19 ans, manœuvre, demeurant rue Moncey n° 15, ne donnait plus signe de vie.

Ce malheureux, le corps serré entre une poutre de la charpente et le plancher, avait la poitrine à demi défoncée, il respirait à peine.

Son camarade, Antoine Thizillat, âgé de 21 ans, maçon, demeurant boulevard des Brotteaux, 64, paraissait moins grièvement atteint. Il avait reçu au visage et à la poitrine des contusions assez fortes, mais qui ne mettaient pas sa vie en danger.

Les deux blessés furent descendus avec infinies précautions, car à chaque pas on craignait de voir expirer Pignon, et transportés à la pharmacie Prince.

Là, le docteur Trévoux vint les voir. Au premier examen, le médecin reconnut que Pignon était perdu. Le pauvre garçon respirait à peine et ne pouvait parler. L'autofixation, on lui fit prendre un cordial qui parut un peu le ranimer, puis on le plaça sur un brancard pour le transporter à l'Hôtel-Dieu.

Un quart d'heure après, le convoi arrivait à l'hôpital. Au moment où on enlevait Pignon de la civière pour le porter dans une salle, le blessé fit un effort pour parler, se souleva à demi, puis re tomba. Il était mort.

Le corps fut alors transporté au dépôt des morts de l'hôpital, où il demeurera jusqu'à l'heure des funérailles.

Thizillat, lui, après avoir reçu des soins à la pharmacie Prince, fut également amené à l'Hôtel-Dieu et admis salle Saint-Louis, lit n° 105. Son état, à moins de complications imminentes, n'offre pas de gravité. Le docteur Polisson, qui le soigne, répond de sauver le blessé.

M. Cousin, commissaire de police du quartier, aussitôt qu'il eut connaissance de l'accident, s'est transporté sur les lieux et a commencé une enquête. Il a interrogé les camarades des blessés, vérifié l'état des charpentes et la façon dont elles sont construites.

De l'enquête à laquelle il s'est livré, il est permis de conclure que l'accident s'est produit par suite de la mauvaise et peu solide installation de la chèvre qui servait à monter les « bayards ».

Cette pièce de charpente aurait été édiflée un peu à la légère, sans soins ni précautions.

Ces constatations sont posées une grave responsabilité sur le contremaître chargé de faire exécuter les travaux, et par suite sur l'entrepreneur, M. Duché, responsable de tout son personnel.

FÊTE DE BELLECOUR

Nous apprenons que le comité d'organisation de la fête de Bellecour vient encore d'organiser une nouvelle attraction au programme déjà si chargé que nous avons publié.

Toujours à la disposition d'une œuvre de bienfaisance, le *Rally Cor Lyonnais*, en costume de chasse, prêteront ses gracieux concours en égayant de joyeuses soirées la durée de la fête.

Dans l'enceinte sera vendu le sonnet de Jean Sarrazin.

L'ouverture de la fête, qui sera annoncée par des salves d'artillerie, aura lieu à une heure de l'après-midi pour se terminer à cinq heures simultanément par l'ascension de l'aérostat l'Espérance et un lâcher de 2,000 pigeons voyageurs de la Fédération Colombophile.

Prix d'entrée : 50 centimes.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Samedi 3 septembre, 247^e jour de l'année.
Pleine lune le 6 ; Dernier quartier le 13.
Soleil : lever, 5 h. 21 ; coucher, 6 h. 36.

La démission de M. Ramondenc. — On annonce, mais nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, que M. Ramondenc, commissaire spécial de la sûreté, va donner sa démission.

Le motif de cette détermination serait attribué aux nombreuses indiscrétions qui sont commises depuis quelques temps par des agents placés sous ses ordres, indiscrétions qui ont déjà fait manquer plusieurs arrestations.

M. Ramondenc, n'ayant pu découvrir ces agents peu scrupuleux, pour pouvoir sévir contre eux, préférerait se retirer que de continuer à assumer la responsabilité d'un service dont il n'est plus maître.

Question de l'Octroi (deuxième rayon). — Tous les habitants compris dans le deuxième rayon de l'octroi sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu demain dimanche, à deux heures, au café Laverrière, avenue des Ponts, 160.

Une deuxième réunion publique sera tenue le lendemain lundi, 5 septembre, à sept heures du soir, chez M. Denis, restaurateur cours Lafayette, près de l'octroi.

Un réservoir timoré. — Il est permis de redouter la consigne, mais pas au point de jouer à la consigne comme l'a fait le sieur D... résident de la consigne du train des équipages à Lyon. Il se disposait à rentrer hier au corps, avec un retard assez prononcé, lorsque arrivé sur le quai de l'Hôpital, il descendit sur le bas-port et se jeta tout habillé dans le Rhône. Ce bain n'eut pas le effet de charmer D... qui regagna en hâte la rive. Sans doute D... qui se sentait faulx, a cherché à émouvoir la population par cette soi-disant tentative de suicide. On l'a conduit ensuite à la Part-Dieu.

Chute. — Hier soir, à dix heures, M. André Crepin, demeurant rue Boutelle, a été victime d'un grave accident.

Il rentrait chez lui, quand, arrivé à la hauteur du premier étage, il fit un faux pas, dégringola de marche en marche et vint s'abîmer dans la cage de l'escalier.

Dans sa chute, il se fit, au crâne, une contusion présentant une certaine gravité. Des voisins l'aidèrent à se relever et, après lui avoir fait prendre un cordial, le conduisirent à l'Hôtel-Dieu.

Menaces. — A minuit, deux gardiens de la paix ayant aperçu un groupe d'individus qui fumaient et passaient à l'angle du cours Lafayette et de la rue Pierre Corneille, voulurent arrêter l'un d'eux, le nommé Alphonse Petitpierre, 29 ans, repousseur sur métaux, rue Paul-Bert, 138, mais au moment où l'agent Guigues allait le saisir, il se retourna vivement, le menaçant de le frapper avec un long couteau.

Malgré sa vive résistance, Petitpierre a pu être maintenu.

L'agent Guigues, dans la lutte, a été blessé à la main droite.

Un désespéré. — A minuit, MM. Auguste Michard, forgeron, rue de Créquy, 133, et Louis Varache, pâtissier, même rue, 136, ont arrêté, au moment où il enjambait la barrière du pont Lafayette, le nommé A. D... 40 ans, menuisier, rue Robert.

Au poste, il a déclaré qu'il voulait se suicider pour des chagrins d'amour.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chemin de Loyasse, 5, dans un garage appartenant à M^{me} Gant, rentière. Il a été éteint promptement par les voisins, à l'aide de quelques seaux d'eau, sans accident.

Les dégâts, qui n'ont pu être évalués, sont couverts par une assurance.

Dévaliseurs de récoltes. — A 4 heures du matin, les gardiens de la paix ont arrêté, rue Perrot, deux individus porteurs d'une balle de raisins dont ils n'ont pu indiquer la provenance.

Pressés de questions, ils ont fini par avouer l'avoir volé dans un clos situé dans la grande rue de Cuire, 33.

Au Mont-de-Piété. — Sur la réquisition du directeur du Mont-de-Piété situé rue du Plat, 16, on a arrêté la femme Marie D..., 40 ans, rue Franklin, qui voulait engager des chemises qu'elle venait de voler.

Objets trouvés. — Toujours intéressante la liste des objets trouvés. Pour le mois d'août, nous relevons dans le nombre : un livre de messe, une brosse et un rasoir, un chapeau, un hiberno, un jorgnon, une paire de lunettes, etc., etc.

Il y a aussi des bracelets, des broches, des bagues, des boucles d'oreilles, des montres et des chaînes nickel, métal blanc, argent, doublé et or, enfin pour finir la série, des portemonnaies et de l'argent.

Les intéressés sont invités à se présenter de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 6 heures du soir, au bureau des objets trouvés, rue St-Jean, au Palais de Justice.

Sainte-Foy-Les-Lyon. — Vogue annuelle. — Hier soir a eu lieu une réunion des jeunes gens de la localité, afin de fixer la date de la vogue annuelle.

D'un commun accord il a été décidé qu'elle aurait lieu dimanche 2, lundi 3 et mardi 4 octobre, avec retour le dimanche 9 octobre suivant.

Joué prochain une nouvelle réunion aura lieu, afin d'arrêter le programme de la fête, qui, comme les années précédentes, sera des plus attrayantes.

Nous le publions ultérieurement.

Écoles laïques d'Oullins. — Aujourd'hui samedi réunion de la commission d'organisation à 7 heures du soir, école de garçons.

Les billets de tombola non placés seront retirés à cette réunion ou à celle de mercredi 7 courant. Passé cette date, ils seront considérés comme étant pris en charge par les détenteurs.

Echo de Vaise. — Cette société offre le dimanche 4 septembre sa fête annuelle à ses membres honoraires, dans les jeux de boules du Grand-Nô, 19, rue de la Duchère.

Cette fête qui promet d'être très brillante se compose d'un concert, d'un bal, d'un feu d'artifice et d'une tombola.

Nos meilleurs souhaits pour que le temps soit propice.

Concours de marche du 5^{me} arrondissement. — La liste d'inscription a été close avec 238 concurrents.

Ce soir, réunion générale ; les concurrents sont invités à y assister. Communications importantes.

Casino des Arts. — Oh ! l'exquise amnésie que cette excellente Boule, que M. Guillet vient d'engager pour quelques représentations au Casino. Que de détails, que de nuances, que de finesse dans cette interprétation sans prétention et cependant si curieusement étudiée. — Tout serait à citer dans le répertoire de Bonnaire : c'est un vrai régal d'âme et de gourmet.

L'Auberge de la Lune est la pantomime la plus desopilante qu'on puisse voir et l'on ne saurait trop féliciter les Schmidt. Puis les Montrose, cette troupe de gymnastes de premier ordre, les duettistes copurichs, Alexandrine, Molliver, Henry, M^{me} Millaret, Suzy, de Gastine, Bassy, etc.

Incessamment, nouveaux débuts ; lundi, Mévisto.

Concert de l'Horloge. — Tous les soirs, grand succès du professeur Gauthier dans ses deux numéros le « Gyptis » et la « Décapitation d'un sujet vivant, grand succès de toute la troupe. Demain dimanche, à deux heures, grande matinée au bénéfice de M. Aymard, avec le concours de M. Gros, Mlle Jeanne Aymard, et plusieurs artistes des concerts de Lyon.

Lundi, 5 septembre, à l'occasion de la clôture de la saison, grande soirée artistique au bénéfice de M. Bouvarel, chef d'orchestre, avec le concours de nombreux artistes lyonnais.

AU LECTEUR
Les nombreuses guérisons obtenues chaque jour par les Dragées antinévralgiques et antihémicraniques des RR. PP. Prémontrés, dans le traitement des migraines, névralgies, maux de tête, douleurs nerveuses, nous engageant à recommander au public ce précieux médicament.

Ces dragées, à base de valériane de zinc et d'extraits alcooliques de quinquina jaune titré, fortifient l'estomac, tout en combattant la maladie.

Vente en gros : Boissier et Fournier, 6, rue de la Poulallerie, Lyon.

Détail : Toutes les bonnes pharmacies.

Phi du Serpent. — Grands Rabais

NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE. — La troupe du Théâtre-Libre. — « La Puissance des Ténèbres ».

Ce que c'est qu'une affaire mal engagée ! Il n'y avait guère plus de monde hier que la veille, au Grand-Théâtre. Et cependant les quelques spectateurs égarés dans cette salle, d'ailleurs trop grande pour qu'on put absolument savourer, dans la moindre réplique, l'œuvre de Tolstoï, — ont assisté, hier, à un des plus étonnants, des plus suggestifs, des plus palpitants spectacles auxquels, depuis longtemps, nous ayons applaudis.

C'est un drame étrange, cette *Puissance des Ténèbres*, qui résume en quelques heures des montagnes d'idées, qui ouvre un jour inattendu sur cette Russie à la fois si primitive et si gangrenée, sur ces âmes slaves que le mysticisme chrétien ouvre si facilement aux idées nihilistes et à ces théories anarchistes dont le prince Kropotkine, ici, à Lyon, faisait la propagande jusque sur les bancs de la cour d'assises !

Ce peuple russe que l'eau-de-vie abrutit et qui va à la bestialité quand il ne se saoule pas par une foi d'enfant dans les vérités simples et éternelles, — ce peuple russe nous est apparu, hier, à travers la pensée et les doctrines d'un écrivain — un prince — qui, des idées philosophiques est arrivé non seulement aux théories mais à la pratique socialiste.

Tolstoï qui, si curieusement, hier, par la bouche d'un de ses acteurs, flétrissait les « infâmes » qui vivent inutilement, pendant que, pour eux l'argent produit des revenus payés par la misère des travailleurs, Tolstoï s'est imposé chaque jour plusieurs heures d'un travail manuel, d'un métier — non pas de fantaisie, mais durement rémunéré.

Au repos, il écrit des chefs-d'œuvre qui lui ont valu la Sibérie et l'admiration du monde entier.

La *Puissance des Ténèbres* en est un des plus célèbres.

C'est l'histoire terriblement dramatique d'une maison de paysans russes où, à la

suite d'une première faute, les fautes, les crimes, fatalement appelés l'un par l'autre, s'accumulent sur la tête des coupables, qui en restent écrasés jusqu'au moment où les remords leur arrache enfin l'aveu d'une infamie qui leur pèse trop.

Nikita, un valet de ferme séduit la jeune femme de son maître. — Pour continuer à vivre avec elle, il repousse brutalement une jeune fille qu'il a trompée, et à laquelle il avait promis le mariage.

Mais, quand il est dans la maison, comme le mari est vieux, la jeune femme l'empoisonne peu à peu, pendant que Nikita le vole. Alors les coupables pouront se marier ! Mais alors va commencer pour tous une vie abominable. Nikita devient ivrogne et brutal. Il a bientôt une maîtresse dans la maison conjugale, car il n'a plus, pour l'empoisonneuse, que de la répulsion et du dégoût.

Cette maîtresse, c'est la belle-fille de sa femme. Ah ! puissance des ténèbres, elle fait un enfant la jeune fille, — et il faut maintenant le tuer ce témoin de sa faute pour qu'elle puisse se marier...

D'ailleurs Anicia, la femme de Nikita, ne veut pas seule être meurtrière. Elle a tué son vieux mari, mais c'est Nikita qui tuera le petit enfant, qui l'écrasera sous des planches ensanglantées, qui l'entertera dans sa cave — et alors, pour le malheureux, commence une vie effroyable de remords, de terreur, d'hallucinations et de honte de lui-même.

Et c'est lui qui, à la fin, quand on va — suprême hypocrisie, — lui faire bénir la pure fiancée, qui n'est autre que celle dont il a tué l'enfant, c'est lui qui, tout à coup, s'avance pieds nus et tombe à genoux, confessant à haute voix ses crimes et demandant pardon aux hommes et à Dieu — pendant que la force publique, prévenue aussitôt, se dispose à arrêter les coupables — quand le rideau tombe sur le dernier acte de ce drame, peu facile à raconter en quelques lignes rapides.

Mais ce que je n'ai pas encore dit, c'est l'invention merveilleuse d'un vieillard, presque d'un faible d'esprit, du père de Nikita, qui, dans son état d'enfant, n'est illuminé que par les vérités immuables — et qui, remplaçant la conscience du spectateur — conscience qui risquerait parfois d'être obliérée — juge chaque faute, chaque crime et prononce les implacables prédictions qui, fatalement, — par la force naturelle et la succession des choses, doivent bientôt être réalisées.

Cet Akim joué d'ailleurs par Antoine avec un talent immense, est grand comme la fatalité antique. C'est un prophète en haillons, c'est une âme au milieu de ces appétits grossiers et brutaux, — on ne peut s'imaginer la hauteur de ce vieux loquace.

Sa femme, au contraire, la mère de Nikita, est, à côté de ce voyant du bien, le génie, le sombre génie des ténèbres. C'est elle qui prépare, qui combine, qui facilite les crimes où succombent son fils et sa bru. — Elle aussi est d'une intensité incroyable.

Alors toute l'interprétation est parfaite. A côté d'Antoine, Arquillière joue le héros avec une sombre brutalité qui est du grand art. A côté aussi M^{me} Nancy-Vernet (la femme), Barny (la mère) et Colas (la belle-fille). Les autres ont autant de talent, ce sont seulement leurs rôles qui ont moins d'importance.

Mais quelle impression profonde a subie le public pendant ces cinq actes ! Et quel dommage que cette admirable pièce ne soit pas reprise maintenant qu'elle est connue et qu'on peut hardiment dire qu'il y a là un chef-d'œuvre interprété par une troupe d'exceptionnelle valeur !

P. B.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Employés infidèles

Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier, a eu à juger une assez curieuse affaire d'escroquerie, dans laquelle huit individus étaient compromis.

Voici les faits : Une compagnie d'assurances sur la vie, dont le siège est à Paris, et une de ses succursales à Lyon, s'aperçurent, il y a quelque temps, qu'elle était trompée et volée par plusieurs de ses courtiers.

Les escroqueries se montaient à une somme assez importante.

Les courtiers dressaient des contrats fictifs, les adressaient au directeur de la succursale de Lyon, qui sans rien vérifier leur faisait payer la prime calculée sur la valeur de l'assurance contractée.

La fraude n'était découverte que plus tard, quand les employés chargés de toucher les primes s'aperçurent que les personnes mentionnées sur les contrats d'assurances n'existaient pas, ou affirmaient n'avoir jamais été assurées.

Quand la compagnie eut connaissance de ces fraudes, elle adressa une plainte au parquet.

Une enquête fut ouverte, plusieurs arrestations furent opérées et, au fin de compte, huit individus, courtiers ou employés de la compagnie, furent poursuivis devant la juridiction correctionnelle sous l'inculpation d'escroquerie.

Parmi eux, le directeur de la succursale, accusé de complicité. Son rôle, en effet, paraissait assez louche ; il avait fait preuve d'une telle négligence, d'une si grande complaisance pour les courtiers, que le juge chargé d'instruire l'affaire, dut le comprendre dans les poursuites.

A l'audience, les accusés nient et essayent chacun de dégarer sa responsabilité.

Le tribunal, après les plaidoiries des avocats, rend un jugement condamnant les prévenus Bonnet, Bergeron, Robit à 6 mois de prison ; Vernet et Chalmant à 14 mois ; Mayet et Fumet à 15 jours. Un des accusés, M. Messia, est acquitté.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité républicain socialiste de Montchat. — Les électeurs de Montchat, adhérents au comité, sont convoqués en réunion privée aujourd'hui samedi, à 8 h. du soir, café Godard, 14, rue Bonnard.

Les personnes qui désirent se faire inscrire pourront donner leurs noms et adresse avant la séance.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Syndicat des ouvriers tapissiers. — Ce soir samedi, 3 septembre, réunion au siège, rue Tupin, 11, à 8 heures 1/2.

Sellerie lyonnaise. — Tous les adhérents sont convoqués d'urgence à une assemblée extraordinaire qui aura lieu le samedi 3 septembre, à 8 heures du soir, quai des Célestins, 2.

Chambre syndicale des ouvriers cartoniers. — Dimanche 4 courant, à 9 heures du matin, assemblée générale obligatoire au siège, quai des Célestins, 2.

Ouvriers carrossiers. — Réunion du conseil ce soir samedi, à 8 heures 1/2, au siège, restaurant Flacher, rue de Vauban, 68.

Chambre des ouvriers menuisiers. — Tous les adhérents sont convoqués à une réunion ce soir samedi à huit heures, avenue de Saxe, 176, pour des questions importantes et la nomination d'un délégué au congrès de Marseille.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

LE CHOLÉRA

EN ALLEMAGNE

Hambourg, 2 septembre.

Des chiffres 626 cas et 116 décès, qui avaient été indiqués par l'office sanitaire de Berlin, pour le 1^{er} septembre, il convient de déduire 200 cas et 11 décès, se rapportant à des jours précédents.

Le nombre des décès a sensiblement diminué.

Au total, on a signalé jusqu'à présent 4.514 cas, dont 1.894 suivis de décès.

L'ANNIVERSAIRE DE SEDAN

Hambourg, 2 septembre.

Aujourd'hui, anniversaire de Sedan, on n'avait arboré aucun drapeau sur les édifices publics à la poste et dans les rues. Partout des visages soucieux. Dans les rues latérales seulement un grand nombre d'enfants célébrent, selon la coutume, la fête par des promenades et autres divertissements.

ROCAMBOLE

PAR
PONSON DU TERRAIL

— Je n'en sais rien. Toujours est-il que je suis obligé de lui demander raison et que le comte de Kergaz, qui lui servait de témoin, constata lui-même cette ressemblance bizarre, tout en reconnaissant que j'avais les cheveux noirs, tandis que le vicomte les avait blonds.

— Et avez-vous tué votre adversaire ?

— Nullement. Je l'ai désarmé.

— Ma foi ! dit le chevalier, c'était là, je crois, la meilleure preuve que vous puissiez donner de votre non identité avec le vicomte Andra.

— Ah ça, demanda le baronnet d'un ton naïf, c'est donc un bien grand misérable ?

— Il chassa de race, répondit le chevalier. Son père avait assassiné le colonel de Kergaz pour épouser sa veuve, mais il avait jeté à la mer, dit-on, le comte de Kergaz assésé, qui fut miraculeusement sauvé. Le fils a séduit et enlevé des filles honnêtes, perdu au jeu, assassiné celui qu'il avait dépossédé, il a fait mourir sa mère de chagrin, que sais-je ?

— Je suis assez mari, dit froidement le baronnet, de ressembler à une pareille ca-

naïlle, et un tel drôle mériterait au moins le bûcher.

— C'est mon avis, répondit le chevalier ; mais, en attendant, mon cher hôte, n'oublions pas que nous avons, nous aussi, une séduction à exercer aujourd'hui à cheval !

XVII

La Chasse

Retournez aux Genêts.

Jonas avait fait diligence la veille. Moitié par crainte des sorciers, moitié par zèle, il avait si bien talonné son cheval de ferme, que personne n'était encore couché aux Genêts lorsqu'il arriva.

Madame de Kermadec jura au piquet avec M. de Beaupréau, Thérèse et sa fille lisèrent un chapitre de l'imitation dans un coin du salon.

Jonas entra.

Le drôle était tout fier d'avoir traversé la bruyère et la traîne sans rencontrer le moindre revenant, et persuadé que les revenants avaient eu peur, il portait la tête haute et avait les poses d'un vrai page rendant compte à sa châtelaine d'un important message.

— Approchez ici, Jonas, dit la baronne, et dites-moi comment vous avez trouvé M. le chevalier.

— M. le chevalier était à table, dit l'enfant. Il soupa avec le monsieur, — celui qui doit être le diable.

Un regard sévère de madame de Kermadec fit rentrer la langue de Jonas dans sa gorge, et il tendit silencieusement la lettre du chevalier.

Madame de Kermadec rompit le cachet armorié et lut attentivement. Puis elle tendit la lettre à M. de Beaupréau.

Le chef de bureau manifesta une grande satisfaction.

— C'est cela, dit-il tout bas. C'est à merveille !

— Petite ! appela la baronne en se tournant vers Hermine, qui n'avait pas même pris garde à la triomphante entrée de Jonas.

Hermine s'approcha.

— Monsieur le chevalier de Lacy, mon voisin, dit madame de Kermadec, vous invite, ma belle mignonne, à assister à une de ses chasses demain. Vous plait-il y aller ?

— Comme vous voudrez, ma tante, répondit Hermine avec indifférence.

— Mais certainement, dit M. de Beaupréau, certainement nous irons. Cela me rappellera ma jeunesse et nos chasses du Comtat.

Beaupréau se vantait comme un dentiste. D'abord il n'avait jamais chassé, dans son indigente jeunesse ; ensuite il savait bien que ce pays doré du soleil et battu du mistral, qu'on nomme le Comtat Venaissin, est dépourvu de tout gibier, et que les vieillards y racontent, les soirs d'hiver, de fantastiques légendes sur l'unique lièvre qu'on y ait jamais aperçu, il y a plusieurs centaines d'années.

— Le chevalier m'avise, belle mignonne, poursuivit madame de Kermadec, de l'envoyer qu'il vous fera demain de Pierrette, sa petite jument, une bête charmante et docile, qui sera toute fière de vous porter.

Mademoiselle de Beaupréau, comme toutes les jeunes filles dont l'imagination est un peu exaltée, devait accueillir avec une sorte d'empressement, malgré sa douleur, cette distraction toute aristocratique qui lui était offerte.

Hermine avait appris à monter à cheval ; mais elle n'avait jamais suivi dans les bois, à travers les taillis et les clairières et sous le dôme verdoyant des grands chênes bretons, une meute ardente à la poursuite d'un noble animal et stimulée par les notes éclatantes du cor.

Elle avait souvent ouï parler, sans les voir jamais, de ces mille détails épisodiques, de

ces accidents souvent prévus et non évités à dessin, qui remplissent une journée de laisser courre.

Et malgré cette douleur morne et sombre qui était au fond de son cœur, Hermine tressaillait de joie à la pensée qu'elle verrait tout cela le lendemain, qu'elle se laisserait emporter sous la futaie par un cheval généreux.

— Il paraît, dit la baronne, tandis que l'imagination de sa petite-nièce trottait déjà par monts et par vaux, il paraît que M. de Lacy a un compagnon de chasse, le baronnet sir Williams.

Hermine tressaillait, mais elle ne répondit point.

Seulement elle rentra chez elle toute pensante, en proie à une sorte d'hallucination fébrile.

Hermine aimait toujours Fernand, mais elle l'aimait comme on aime les morts, d'un amour sans espoir et sans issue. Fernand, indigne d'elle, était à jamais perdu pour elle. Elle voulait l'oublier, ou du moins essayer de vivre, de vivre pour sa mère, qui mourrait de sa propre mort, et lui faire croire qu'elle était guérie, ou du moins en voie de guérison.

La jeune fille dormit peu ; elle eut comme un pressentiment bizarre que la journée du lendemain serait pour elle féconde en événements, en émotions, et que la présence de cet homme étrange qu'elle avait à peine entrevu pourrait avoir un poids dans sa destinée.

Sa mère, le lendemain matin la trouva tout éveillée.

La pauvre Thérèse avait passé la nuit à prier avec ferveur, invoquant la protection du ciel pour son enfant, et lui demandant de permettre qu'elle vienne à aimer sir Williams et oublier l'indigne Fernand. Madame de Beaupréau procéda à la toilette de sa fille avec ces soins, cette attention minutieuse, cette joie qui n'appartient qu'aux mères ; elle lui fit revêtir une amazone de drap vert,

qui avait appartenu à madame de Kermadec, et que la baronne avait conservée comme un précieux souvenir de sa jeunesse.

Ce vêtement était aussi frais que s'il eût été fait de la veille, et comme la mode varie peu à propos de ces sortes de costumes, l'amazone paraissait avoir été faite pour Hermine elle-même, tant elle seyait bien à sa taille élégante et souple. La jeune fille prit le bras de sa mère et descendit dans la cour des Genêts, où piaffait déjà la jolie bête que le galant chevalier mettait au service de la jeune écuère.

M. de Lacy n'avait point fait les choses à demi ; en envoyant Pierrette à mademoiselle de Beaupréau, il avait également envoyé un de ses chevaux au chef de bureau. M. de Beaupréau était un de ces gaseons de l'est qui prétendent tout savoir et ne doutent de rien. Il s'étendait avec complaisance sur la chasse et l'équitation, et parlait à chaque instant de son orageuse jeunesse.

Or, M. de Beaupréau n'était pas monté à cheval dix fois en sa vie ; il était incapable de distinguer une bête de sang d'un courtaud, et ses exploits cynégétiques se bornaient à la mort d'un pierrot assassiné, il y avait plus de trente ans, sur la plus haute branche d'un murier de grande route.

Aussi il s'arracha un malin sourire à la vieille baronne de Kermadec qui, de sa croisée, assistait au départ d'Hermine, lorsqu'il se mit pesamment en selle, après avoir failli se croire d'égise et monter au remontoir ni plus ni moins qu'un curé, c'est-à-dire du côté droit. Quant à Hermine, elle plaça son pied dans la main de maître Jonas et sauta lestement sur Pierrette.

Pierrette était une charmante poulie de la taille d'un cheval arabe, de robe gris pommée, la tête petite et un peu carrée, le jarret sec, plein de feu.

Le cheval que M. de Lacy avait envoyé à M. de Beaupréau était un demi-sang irlandais bai brûlé, avec une étoile au front. Il

se nommait Eclair et avait couru avant de devenir cheval de chasse.

Le marquis Gontran de Lacy en avait fait cadeau à son oncle l'année précédente.

Pierrette releva noblement la tête sous le poids de sa belle amazone, et comprit qu'elle serait dignement montée.

Eclair fit un mouvement d'impatience, et parut comprendre la sottise inexpérimentée de son cavalier.

Mignonne, cria la baronne de Kermadec de sa fenêtre, vous avez réellement bel air à cheval. Bien, très bien, ma petite.

Le chef de bureau leva la tête et parut mordre le même compliment.

— Vous, monsieur mon neveu, dit la douairière, vous ressemblez fort à un procureur, et je vous engage à vous bien tenir.

Vous n'avez pas l'air très solide.

Le pauvre M. de Beaupréau rougit jusqu'aux oreilles, et derrière ses lunettes bleues, ses petits yeux gris flamboyèrent de courroux.

On partit.

Jonas devait servir de guide au père et à la fille et les conduire au rendez-vous à travers les méandres du bois.

Le petit paysan avait pris ses habits du dimanche, sa veste bleue à boutons de cuivre, ses brayes de toile fine, son chapeau à large bord garni d'un ruban de velours.

Mais il avait ôté ses sabots pour courir plus vite, et il détalait à travers la bruyère, pieds nus et plus rapide qu'un chevreuil.

Hermine rendit la main à la poulie, qui prit le galop.

Quant à M. de Beaupréau, qui n'avait jamais enfourché que des bêtes vulgaires, il s'imaginait qu'un demi-sang avait besoin de sentir l'éperon.

L'animal, indigné, hennit de douleur et de colère, bondit et se précipita à travers les halliers, semblable à un sanglier blessé.

(A suivre)

M^{me} Ekaterinodar

DE VIATKA

Sujet russe extra-lucide
Somnambule, cartom, mains, fleurs, rêves, tout par dates, donne hauts conseils par l'astrologie, secret du Grand-Albert, destinée, coquille, 3 fr., de 10 h. matin à 9 h. soir, même par correspondance, 5 francs, mandat ou timbres, 40, rue Constantin, Lyon-Terraux. — EN DECEMBRE Leçons des 33 méthodes d'écritures, inconnues en France.

Chute et déviation de Matrice

CONTRE PREUVE

PARET, rhabilleur

Pl. Victoire, 4, au 1^{er}, Lyon

Cabinet de 7 à 10 h. du matin

et de 5 à 8 h. du soir

PAPIERS PEINTS

Immenses assortiments nouveaux

E. MEYSONNIER,

77, avenue de Saxe (Brotteaux)

Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

DIX ANS DE SUCCÈS

M^{me} CLAUDIA

Somnambule hors concours. Sa méthode basée sur les plus récentes découvertes de la science est infailible. Renseignements certains sur maladies, pertes, procès, mariages, finances, recherches, etc. Suggestions, cartes et lignes de la main, astres et écriture. — Moyen de prévenir toutes déceptions. De 8 h. du matin à 9 h. du soir. Lyon, rue Centrale, 4. Correspondance. Prix réduit.

MONTREUX

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE VILLA ÉLÉGANTE

et confortable

de 18 chambres, salons et

galerie vitrée

Bau jardin, position ma-

gnifique, vue superbe.

Ecrire Agence Fournier,

rue Confort, 14, Lyon,

sous n° 6988

BOISSIER & FOURNIER, Broquiers

6, Rue de la Fontaine, 6

Envoi contre 3 fr. en timbres ou mandat

DANS TOUTES LES PHARMACIES.

MIGRAINES

GUÉRISON SURE & RADICALE

PAR LES

Dragées de R.R. PP. Premontres

à base de Valériane de Zinc

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

et des principes actifs du Quinquina

ON DEMANDE

à acheter d'occasion

PORTAIL

en fer. Adresser les offres avec les dimensions et le prix sous

n° 7125, Agence Fournier, 14, rue Confort.

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon

à l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE

GROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PRISIE

MALADIES DES OS, SURMENAGE, et en général tous maux qui demandent un reconstituant.

SOLUTION JACQUEMAIRE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable

Exiger le Bouchon métallique en porcelaine et le Plomb de garantie.

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES — BICHOUX GRATIS SUR DEMANDE

Pharmacie JACQUEMAIRE, à VILLIERS-LEZ-LYON (Rhône)

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction.

A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur.

A louer de suite appartements pour employés et ouvriers.

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance

(Près le cours Gambetta)

— LYON-GUILLOTIERE —

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

VIENT DE PARAÎTRE

L'EXPOSITION DE LYON

PAR UN DÉSINTÉRESSÉ

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. --- VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

BOURSE DE LYON

Du 2 Septembre 1892

FONDS D'ÉTAT

100 15 Crédit Lyonnais 807 50

100 15 Mobilier Espagnol 420

100 15 B. Pays honnêtes 3 1

100 15 Banq. Rac. Paris 5 9 31

100 15 Banque ottomane 5 9 31

100 15 Banque P. Autric. 5 9 31

100 15 Société lyonnaise 1 31 25

100 15 Paris-Lyon-Méd. 334 75

100 15 Andalous 334 75

100 15 Chemins Autrich. 614 50

100 15 Cordoba-Portugal 614 50

100 15 Lombard-Vénitien 614 50

100 15 Méridional 614 50

100 15 Nord de l'Espagne 614 50

100 15 Saragossa 614 50

100 15 Canal de Suez 614 50

100 15 Paris fondus 614 50

100 15 Canal Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

100 15 Suez 614 50

BOURSE DE PARIS

Du 2 Septembre 1892

DEPÊCHE GOUVERNEMENTALE

COMPTANT

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30

100 10 100 40 30